PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE
DU NORD DES MASKOUTAINS

Procès-verbal de l'ajournement de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains, du 8 décembre 2020, tenue le 10 décembre 2020 à la caserne située au 174, rue Saint-Germain de la Municipalité de Saint-Hugues.

Est présent :
Mme Ginette Daviau, M. Alain Jobin, M. Simon Valcourt et M. Yves Guérette, vice-président

Assistent également à la séance:

Benoit Gaudette, directeur incendie
Sébastien Daviau, directeur adjoint
Yvon Roy, directeur adjoint
Patrick Roy, capitaine
Andrée-Anne Beauregard, secrétaire-trésorière

Après consultation de tous les administrateurs de la Régie et à l'unanimité, il a été décidé, le 8 décembre 2020, d'ajourner la séance ordinaire prévue initialement le 8 décembre 2020 au 10 décembre 2020 en raison de l'impossibilité pour la secrétaire-trésorière de la Régie d'assister à la séance prévue initialement le 8 décembre 2020. Il n'y a donc pas eu de séance le 8 décembre 2020 et celle de ce jour la remplace.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 18 décembre 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi le prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence ou sur place;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des membres du conseil présents:

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence ou sur place.

À dix-neuf heures cinquante-quatre (19h54), M. Yves Guérette, vice-président, procède à l'ouverture de la séance du conseil d'administration.

2020-12-114

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM :**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**
3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**
   - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 novembre 2020;
4. **TRÉSORERIE :**
   - 4.1 Comptes à payer au 4 décembre 2020
5. **ADMINISTRATION**
   - 5.1 Calendrier des séances 2021
   - 5.2 Dépôt – Rapport gestion contractuelle 2019
   - 5.3 Formation Qualitemps
   - 5.4 Contrat d'entretien PG Solution
   - 5.5 Appui financier pour le volet entrepreneur École St-Hugues – St-Marcel
   - 5.6 Dossier RH – Olivier Frappier
   - 5.7 Soutien technique CIM 2021

6. **DEMANDES DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
   6.1 Abroger la résolution 2020-03-44 Budget pour repositionnement des outils dans les véhicules 651 et 250
   6.2 Table de PC
   6.3 Aménagement station de lavage
7. **INFORMATIONS DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
   7.1 Dossier pagette vocale avec la MRC
   7.2 Véhicule 550
8. **IMMEUBLES :**
9. **INFORMATIONS DIVERSES**
10. **VARIA :**
11. **INCENDIE :**
12. **PÉRIODE DE QUESTIONS : (15 MINUTES)**
13. **LEVÉE DE LA SÉANCE :**

Il est proposé par Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté en laissant le varia ouvert.

2020-12-115

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2020

Considérant que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 novembre 2020 ;

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

En conséquence, il est proposé par Mme Ginette Daviau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 novembre 2020 et d'en autoriser les signatures.

2020-12-116

ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 4 DÉCEMBRE 2020

Il est proposé par M. Alain Jobin, appuyé par Mme Ginette Daviau et résolu à l'unanimité d'adopter les comptes à payer tels qu'ils ont été déposés au 4 décembre 2020.

2020-12-117

CALENDRIER DES SÉANCES 2021

Il est proposé par Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires de la régie pour 2021. Ces séances se tiendront le mardi au siège social situé au 174, rue Saint-Germain, Saint-Hugues et débuteront à 19h45 :

19 janvier	13 avril	13 juillet	12 octobre
9 février	11 mai	17 août	23 novembre
9 mars	8 juin	14 septembre	14 décembre

QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains.

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2019 SUR L'APPLICATION DE LA POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE

La secrétaire-trésorière dépose aux membres du conseil le rapport annuel sur l'application de la politique de gestion contractuelle pour l'année 2019, tel que prévu à l'article 573.3.1.2 de *la loi sur les citées et ville* et l'article 938.1.2 du Code municipal.

2020-12-118

FORMATION QUALITEMPS

Considérant qu'il serait bénéfique pour son travail que la secrétaire-trésorière ait un cours de perfectionnement du logiciel Outlook et EXCEL ;

Considérant qu'un montant est prévu au budget pour de la formation ;

En conséquence, il est proposé par M. Simon Valcourt, appuyé par Mme Ginette Daviau et résolu à l'unanimité de payer les formations de l'entreprise Qualitemps pour un perfectionnement EXCEL et Outlook au montant de 327.27$ plus taxes à madame Andrée-Anne Beauregard.

2020-12-119

CONTRAT D'ENTRETIEN PG SOLUTION

Il est proposé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de renouveler le contrat d'entretien et soutien des applications pour l'année 2021 au montant de 2019.00$ plus taxes.

2020-12-120

APPUI FINANCIER POUR LE VOLET ENTREPRENEUR ÉCOLE SAINT-HUGUES – SAINT-MARCEL

Pour faire suite à la demande du volet entrepreneur de l'École Saint-Hugues – Saint-Marcel, il est proposé par M. Alain Jobin, appuyé par Mme Ginette Daviau et résolut à l'unanimité de refuser la demande de don du volet entrepreneur de l'École Saint-Hugues – Saint-Marcel.

2020-12-121

DOSSIER RH - OLIVIER FRAPPIER

Considérant que la personne portant le numéro d'employé 31 est à l'emploi de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains depuis le 1er janvier 2017, par contre, suite à l'entente de constitution de la Régie, son embauche remonte au 9 juillet 2015 ;

Considérant le dossier de l'employé ;

Considérant la rencontre tenue avec cette personne en mars 2019 ;

Considérant les appels du 30 octobre 2020 et la lettre d'intérêt d'intention qui lui a été transmise le 6 novembre 2020 ;

Considérant le silence de sa part ;

À ces causes, il est proposé par M. Simon Valcourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le Conseil prenne acte et confirme la fin d'emploi par abandon de l'employé 31 en date du 13 novembre 2020 ;

Que le Conseil autorise le président et la secrétaire-trésorière à signer tous documents en lien avec la fin d'emploi et à payer à la personne portant le numéro d'employé 31 les sommes qui lui sont dues à ce jour, le cas échéant.

SOUTIEN TECHNIQUE CIM 2021

Point reporté à une séance ultérieure.

2020-12-122

ABROGER LA RÉSOLUTION 2020-03-44 BUDGET POUR REPOSITIONNEMENT DES OUTILS DANS LES VÉHICULES 651 ET 250

Considérant l'adoption de la résolution 2020-03-44 décrétant une dépense de 5000$ pour le repositionnement et la fabrication de coffre supplémentaire pour les véhicules 651 et 250 ;

Considérant que la dépense n'aura pas lieu ;

Il est proposé par Mme Ginette Daviau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'abroger la résolution 2020-03-44 portant sur le repositionnement et la fabrication de coffre pour les véhicules 651 et 250.

2020-12-123

TABLE DE PC

Considérant le nom respect de la commande initial prévu par la résolution 19-09-93 par l'entreprise retenue ;

Considérant la lettre d'avis d'annulation et demande de remboursement envoyez à l'entreprise le 5 novembre 2020 ;

Considérant que M. Sylvain Pedneault, capitaine du SSI Saint-Dominique a repris l'initiative de construire la mise à jour de la table de PC ;

Il est proposé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser la somme de 1300$ plus taxes selon la soumission reçue le 14 octobre 2020 de M. Sylvain Pedneault.

AMÉNAGEMENT DE LA STATION DE LAVAGE

Point reporté à une séance ultérieure.

INFORMATION DU DIRECTEUR

DOSSIER PAGETTE VOCALE AVEC LA MRC

Le directeur incendie, Benoit Gaudette et le directeur adjoint, Sébastien Daviau font un retour sur la mise en place d'un réseau régional de répartition par pagette pour les services en sécurité incendie de la MRC des Maskoutains. La MRC prévoit faire l'acquisition de 150 pagettes et de les distribuer aux services incendies. Des frais mensuels de 7$ seraient à prévoir. Projet à suivre.

VÉHICULE 550

Pour faire suite à la proposition de changement du véhicule 550 - unité de secours, le directeur adjoint, Yvon Roy et le capitaine Patrick Roy viennent faire la présentation du plan 10-15 ans et 15-20 ans pour les changements de véhicules de la Régie et des équipements. Un membre du conseil demande ce qu'il advient de l'agrandissement de la Régie. Les membres du conseil remercient les officiers pour leur présentation.

IMMEUBLES

Un membre du conseil avise le directeur que la directrice générale de Saint-Barnabé-Sud devrait entrer en contact avec lui concernant les douches et le système de chauffage de la caserne 60.

INFORMATIONS DIVERSES

Aucun point

VARIA :

Aucun point

INCENDIE

Le directeur fait mention qu'il y a peu d'incendies actuellement, mais beaucoup d'accidents de la route. Un dossier est en cours de rédaction pour la secrétaire-trésorière pour présentation à la députée de Saint-Hyacinthe.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le Conseil procède à la période de questions, à la suite des questions reçues par courriel de la présente séance tenue à huis clos, en raison de la déclaration d'état d'urgence sanitaire émise en vertu du décret 177-2020 du 13 mars.

2020-12-124 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

À vingt heures cinquante-sept (20h57), il est proposé par M. Simon Valcourt et résolu à l'unanimité des membres présents de clore la présente séance.

Adoptée.

Signé à Saint-Hugues, ce (19 e) jour de janvier 2021.

Yves Guérette, vice-président

Andrée-Anne Beauregard, secrétaire-trésorière